

REPUBLIQUE DU BENIN

-----&-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----&-----

DECRET N° 2010-190 DU 17 MAI 2010

Chargeant Monsieur **Issa BADAROU SOULE**, Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et Infrastructures Portuaires de l'intérim de Monsieur **Victor P. TOPANOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-parole du Gouvernement pour compter du **03 mai au 14 mai 2010**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n° 090-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **03 mai au 14 mai 2010**, Monsieur **Issa BADAROU SOULE**, Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et Infrastructures Portuaires est chargé de l'intérim de Monsieur **Victor P. TOPANOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-parole du Gouvernement, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 mai 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr. Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 4 – AN 4 – HCJ 2 CS 2-CC2– CES 2 – HAAC 2 - 2 HCJ 2 –SGG 4 – Ministères 30 – J.O. 1.